

Fiche pratique RSU 2022

Les grandes étapes de la saisie du RSU



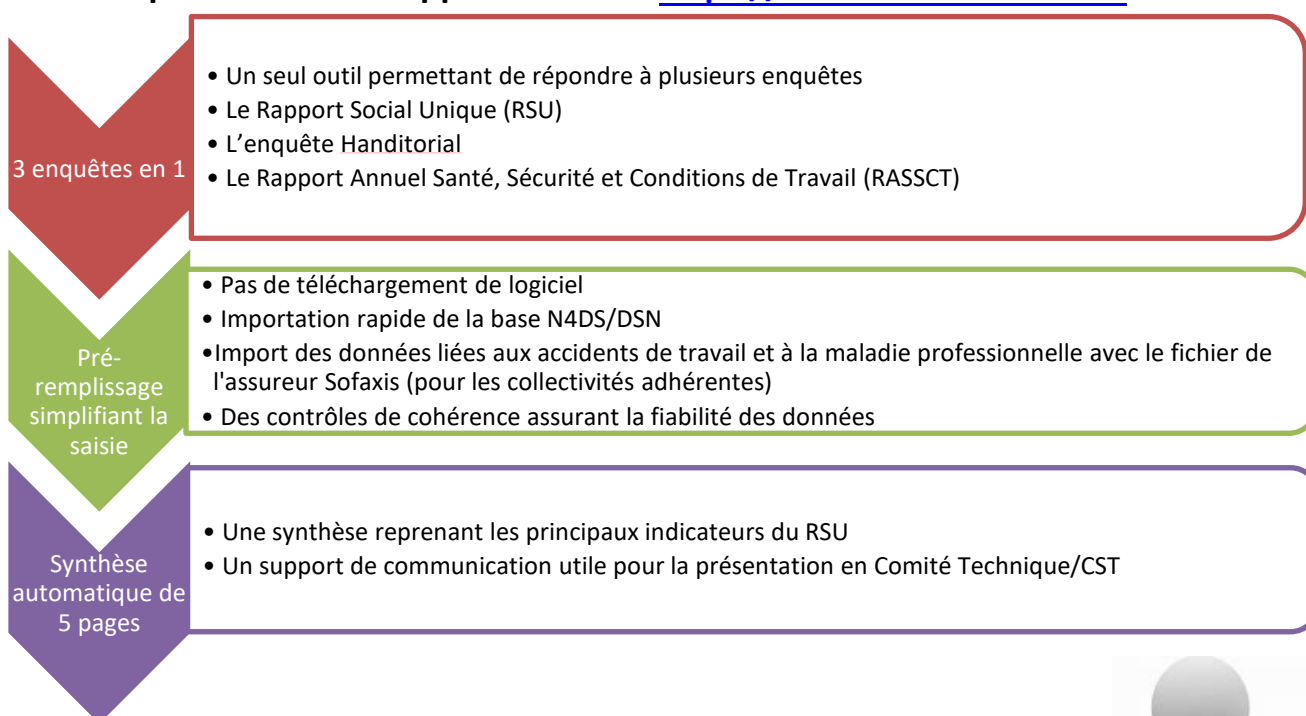
1^{ère} étape : Allez sur <https://bs.donnees-sociales.fr>, puis se connecter avec son Identifiant (SIRET) et le mot de passe reçu par courriel.

2^{ème} étape : Choisir entre l'Import N4DS/DSN et le fichier Excel du RSU 2022.

3^{ème} étape : Saisie agent par agent (conseillée pour les petites collectivités) et la saisie consolidée (conseillée pour les grandes collectivités).

4^{ème} étape : Vérification des données et transmission au CIG.

Les points forts de l'application web <https://bs.donnees-sociales.fr>



Retour

- Date limite de transmission du RSU au CIG petite couronne : **30 novembre 2023**



Les prestations du CIG

- **Des supports méthodologiques** : une présentation des indicateurs et de l'application, une foire aux questions, et d'autres outils disponibles sur le site internet www.cig929394.fr
- **Une télé-assistance** : en cas de problème de connexion, ou si vous souhaitez une aide personnalisée ✉ bilansocial@cig929394.fr et ☎ 01 56 96 82 51 / 01 56 96 82 70
- La publication d'un **bilan social des collectivités de la Petite Couronne** incluant une déclinaison par type de collectivité, vous permettant ainsi d'affiner vos comparaisons.

